

Bordereau attestant l'exactitude des informations - RENNES - 3501 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 29/08/2024 - 16091 - 2010 B 00168 - 518 790 415 - AAD PHENIX II



ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX

2023

SAS AAD PHENIX II

SIRET 51879041500575

29 AVENUE DES PEUPLIERS

35510 CESSON-SEVIGNE

A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke with a vertical line intersecting it near the right end, and a small loop at the bottom.

CERTFIE CONFORME

SOMMAIRE

Bilan Actif	3
Bilan Passif	4
Compte de résultat (partie 1)	5
Compte de résultat (partie 2)	6
Préambule	7
Événements significatifs de l'exercice	7
Règles et méthodes comptables	7
Continuité d'exploitation	7
1. Immobilisations financières	8
2. Créances	8
3. Stocks	8
4. Provisions pour risques et charges :	8
5. Changement de méthode d'évaluation	8
6. Changements de méthode de présentation	9
7. Evènements post clôture	9
Note 1 : Immobilisations	10
Note 2 : Tableau des provisions	10
Note 3 : Créances	11
Note 4 : Produits à recevoir	11
Note 5 : Charges et produits constatés d'avance	12
Note 6 : Capitaux propres	12
Note 7 : Dettes	13
Note 8 : Charges à payer	14
Note 9 : Ventilation du chiffre d'affaires	14
Note 10 : Résultat d'exploitation	14
Note 11 : Résultat financier	15
Note 12 : Résultat exceptionnel	15
Note 13 : Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	15
Note 14 : Engagement hors bilan	16
Note 15 : Entreprises liées	16
Note 16 : Identité de la société mère consolidant des comptes de la société	17
Note 17 : Intégration fiscale	17
Note 18 : Liste des filiales et participations	17
Note 19 : Effectif	17

Bilan Actif

Rubriques	Brut	Amortissement	Net 2023	Exercice N-1
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	1 050		1 050	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Total immobilisations incorporelles	1 050		1 050	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Total immobilisations corporelles				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 869		2 869	2 456
Total immobilisations corporelles	2 869		2 869	2 456
ACTIF IMMOBILISE	3 918		3 918	2 456
STOCKS				
Matières premières, approvisionnements	791 929	367 335	424 594	404 882
En cours de production de biens				
En cours de production de services	562 723		562 723	1 002 967
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	102 804		102 804	
Total des stocks	1 457 456	367 335	1 090 121	1 407 849
CREANCES				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés	12 102 271	1 001 836	11 100 836	12 921 568
Autres créances	4 728 282	168 566	4 559 715	2 515 469
Capital souscrit et appelé, non versé				
Total des créances	16 830 553	1 170 403	15 660 150	15 437 037
DISPONIBILITES ET DIVERS				
Valeurs mobilières dont actions propres :				
Disponibilités	904 649		904 649	1 037 797
Charges constatées d'avance	84 288		84 288	81 002
Total disponibilités et divers	904 649		904 649	1 037 797
ACTIF CIRCULANT	19 276 946	1 537 738	17 739 209	17 963 686
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	19 280 865	1 537 738	17 743 127	17 966 141

Bilan Passif

Rubriques		Exercice N	Exercice N-1
SITUATION NETTE			
Capital social ou individuel Dont versé :	2 805 410	2 805 410	2 805 410
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			
Écarts de réévaluation			
Réserve légale		280 541	280 541
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau		(3 504 739)	(1 292 200)
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		(1 878 442)	(2 212 539)
Total situation nette		(2 297 230)	(418 788)
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
CAPITAUX PROPRES		(2 297 230)	(418 788)
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour risques		158 314	173 314
Provisions pour charges			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		158 314	173 314
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers		5 265 517	1 897 825
Total dettes financières		5 265 517	1 897 825
DETTES D'EXPLOITATION			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		56 669	19 432
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		9 552 717	9 127 780
Dettes fiscales et sociales		4 483 972	4 727 002
Total dettes d'exploitation		14 093 358	13 874 214
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		523 168	2 383 066
Total dettes diverses		1 266 220	2 383 066
COMPTES DE REGULARISATION			
Produits constatés d'avance			56 510
DETTES		20 625 095	18 211 615
Ecarts de conversion passif			
TOTAL GENERAL		17 743 127	17 966 141

Compte de résultat (partie 1)

Rubriques	France	Export	Exercice N	Exercice N-1
Vente de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	25 297 205		25 297 205	23 871 641
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	25 297 205		25 297 205	23 871 641
Production stockée			(440 244)	715 251
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			54 659	34 028
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			527 612	1 940 760
Autres produits			358 825	646
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			25 798 057	26 562 325
CHARGES EXTERNES				
Achat de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)			(102 804)	
Achat de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			573 992	723 092
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			(165 046)	43 451
Autres achats et charges externes			13 307 597	13 939 391
Total charges externes			13 613 739	14 705 935
IMPOTS, TAXES ET ASSIMILES			447 561	381 927
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			9 319 242	8 831 124
Charges sociales			3 172 837	3 155 276
Total charges de personnel			12 492 079	11 986 401
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			350 950	1 193 058
Dotations aux provisions pour risques et charges				15 000
Total dotations d'exploitation			350 950	1 208 058
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			87 502	30 475
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			26 991 831	28 312 796
RESULTAT D'EXPLOITATION			(1 193 774)	(1 750 471)

Compte de résultat (partie 2)

Rubriques	Exercice N	Exercice N-1
RESULTAT D'EXPLOITATION	(1 193 774)	(1 750 471)
OPERATIONS EN COMMUN		
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		2 307
Autres intérêts et produits assimilés	3 580	
Reprises sur provisions et transferts de charges	12 000	
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	15 580	2 307
CHARGES FINANCIERES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		12 000
Intérêts et charges assimilées	364 416	37 039
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	364 416	49 039
RESULTAT FINANCIER	(348 836)	(46 732)
RESULTAT COURANT	(1 542 610)	(1 797 203)
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 128	986
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges	242 615	
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	243 742	986
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	579 574	416 322
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	579 574	416 322
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(335 832)	(415 336)
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	26 057 380	26 565 618
TOTAL DES CHARGES	27 935 822	28 778 157
BENEFICE ou PERTE	(1 878 442)	(2 212 539)

Préambule

Annexe relative aux comptes sociaux de la société AAD PHENIX II arrêtés au 31/12/2023 qui fait apparaître un résultat en de (1 878 442) € et un total de bilan de 18 486 179 €.

Événements significatifs de l'exercice

Au 31 décembre 2023, la société AAD PHENIX II a procédé à la dissolution par absorption de la société PHENIX BENELUX dont elle détenait 100% des actions.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été élaborés conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur, tel que présenté par le règlement n°2016-07 de l'Autorité des Normes Comptables du 4 novembre 2016 relatif au Plan Comptable Général, modifiant le règlement n°2014-03 du 5 juin 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes, indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Continuité d'exploitation

AAD PHENIX II a obtenu une lettre de soutien signée de la part de sa maison mère.

1. Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. La valeur d'inventaire des titres est déterminée en fonction des prévisions d'activité de la société et de ses dettes financières nettes.

Lorsque cette valeur est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence

2. Créances

Les créances, dont les créances clients, sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non-recouvrement.

La règle pratiquée pour le calcul de la provision est de 50% pour les créances en procédure d'injonction de payer et de 100% pour celles en redressement judiciaire.

Le risque sur les autres créances est quant à lui calculé comme suit :

- Retard de 180 à 270 jours, 10%
- Retard de 270 à 360 jours, 30%
- Retard de 360 à 720 jours, 60%
- Retard de plus de 720 jours, 100%

3. Stocks

Les stocks de matières et approvisionnements sont constitués de consommables et de petit matériel pour nos opérations. Ils sont valorisés en prix de remplacement. Le petit matériel est déprécié selon la règle suivante :

Date d'achat N : dépréciation 0%

Date d'achat N-1 : dépréciation 25%

Date d'achat N-2 : dépréciation 50%

Date d'achat antérieur à N-2 : dépréciation 90%

Les stocks d'en cours de production de services sont évalués en fonction de l'achèvement des chantiers. Ils font l'objet d'une revue à la clôture pour identifier d'éventuelles pertes à terminaison.

4. Provisions pour risques et charges :

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

5. Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

6. Changements de méthode de présentation

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

7. Evènements post clôture

Néant

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Note 1 : Immobilisations

Le tableau de synthèse des immobilisations brutes est le suivant :

Rubriques	Montant début Exercice N	Augmentations	Diminutions	Montant fin Exercice N
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		1 050		1 050
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	14 456	413	12 000	2 869
TOTAL GENERAL	14 456	1 463	12 000	3 918

Les trois catégories d'immobilisations sont détaillées ci-après.

✓ Immobilisations financières

Le total des immobilisations financières se décompose comme suit :

Rubriques	Montant début Exercice N	Augmentations	Diminutions	Montant fin Exercice N
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	12 000		12 000	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières	2 456	413		2 869
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	14 456	413	12 000	2 869

Note 2 : Tableau des provisions

✓ Provisions

Le tableau de synthèse des provisions est le suivant :

	Montant début Exercice N	Augmentations	Diminutions	Montant fin Exercice N
Provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges	173 314		15 000	158 314
Provisions pour dépréciation	1 480 199	350 950	293 412	1 537 738
TOTAL GENERAL	1 653 513	350 950	308 412	1 696 051

✓ Provisions pour risques

	Montant début Exercice N	Augmentations	Diminutions	Montant fin Exercice N
Provisions pour litiges	173 314		15 000	158 314
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUE	173 314		15 000	158 314

✓ **Provisions pour dépréciation**

	Montant début Exercice N	Augmentations	Diminutions	Montant fin Exercice N
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur immobilisation de titres mis en équivalence				
Sur immobilisation de titres de participation	12 000		12 000	
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours	222 001	145 334		367 335
Sur comptes clients	1 003 583	37 050	38 797	1 001 836
Autres provisions dépréciations	242 615	168 566	242 615	168 566
TOTAL DES PROVISIONS POUR DEPRECIATION	1 480 199	350 950	293 412	1 537 738

Note 3 : Créances

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	2 869		2 869
Clients douteux ou litigieux	63 733	63 733	
Autres créances clients	12 781 590	12 781 590	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	37 703	37 703	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	100 935	100 935	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	1 669 938	1 669 938	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	44 226	44 226	
Groupe et associés (2)	1 351 220	1 351 220	
Débiteurs divers	1 524 260	1 524 260	
Charges constatées d'avance	84 288	84 288	
Total des créances	17 660 762	17 657 893	2 869

Note 4 : Produits à recevoir

Produits à recevoir	Exercice N	Exercice N-1
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	1 470 230	2 254 558
Autres créances	252 499	143 488
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	1 722 729	2 398 046

Note 5 : Charges et produits constatés d'avance

✓ Charges constatées d'avance

Nature des charges	Exercice N	Exercice N-1
Charges d'exploitation :	84 288	81 002
Charges financières :		
Charges exceptionnelles :		
TOTAL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	84 288	81 002

✓ Produits constatés d'avance

Nature des charges	Exercice N	Exercice N-1
Produits d'exploitation :		56 510
Produits financiers :		
Produits exceptionnels :		
TOTAL DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		56 510

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Note 6 : Capitaux propres

Le capital social est composé au 31/12/2023 de 611 744 actions de 4.585921€ de nominal chacune.

✓ Composition du capital social

Catégories de titres	Nombre de titres			Total	Valeur nominale
	A la clôture	Créés pendant l'exercice	Remboursés		
Actions ordinaires	611 744			611 744	4.59
Actions amorties					
Actions à dividende prioritaire					
Actions préférentielles					
Parts sociales					
Certificats d'investissements					
Total	611 744			611 744	

✓ Variation des capitaux propres

	Montant début Exercice N	Augmentatio n de capital	Diminution de capital	Affectation résultat N-1	Résultat N	Montant fin Exercice N
Capital en nombre d'actions	611 744					611 744
Valeur nominale	5					5
Capital social ou individuel	2 805 410					2 805 410
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...						
Ecart de réévaluation						280 541
Réserve légale	280 541					280 541
Réserves statutaires ou contractuelles						
Réserves réglementées						
Autres réserves						
Report à nouveau	(1 292 200)			(2 212 539)		(3 504 739)
Résultat de l'exercice	(2 212 539)			2 212 539	(1 878 442)	(1 878 442)
Subventions d'investissement						
Provisions réglementées						
Dividendes versés						
Total capitaux propres	(418 788)				(1 878 442)	(2 297 230)

Note 7 : Dettes

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit à un an maxi				
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit à + d'un an				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	9 552 717	9 552 717		
Personnel et comptes rattachés	1 433 252	1 433 252		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	885 146	885 146		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	1 997 687	1 997 687		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	167 886	167 886		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	5 265 517	5 265 517		
Autres dettes (dont dettes relatives à des	1 266 220	1 266 220		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	20 568 426	20 568 426		

Note 8 : Charges à payer

Charges à payer	Exercice N	Exercice N-1
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 361 625	2 373 809
Dettes fiscales et sociales	1 326 144	1 144 411
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	3 134	3 134
TOTAL	4 690 903	3 521 355

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Note 9 : Ventilation du chiffre d'affaires

Détail du chiffre d'affaires	Exercice N	Exercice N-1
Ventes de marchandises		
Ventes de produits finis		
Production vendue de services	25 297 205	23 871 641
Total	25 297 205	23 871 641

Détail du chiffre d'affaires par zones géographiques	Exercice N
France	25 297 205
Export	
Total	25 297 205

Note 10 : Résultat d'exploitation

	Exercice N	Exercice N-1
TOTAL RESULTAT D'EXPLOITATION	(1 193 774)	(1 750 471)

Note 11 : Résultat financier

	Exercice N	Exercice N-1
Produits financiers		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		2 307
Autres intérêts et produits assimilés	3 580	
Reprises sur provisions et transferts de charges	12 000	
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	15 580	2 307

Charges financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions		12 000
Intérêts et charges assimilées	364 416	37 039
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	364 416	49 039

RESULTAT FINANCIER	(348 836)	(46 732)
---------------------------	------------------	-----------------

Note 12 : Résultat exceptionnel

	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 128	986
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges	242 615	
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	243 742	986

Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	579 574	416 322
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	579 574	416 322

RESULTAT EXCEPTIONNEL	(335 832)	(415 336)
------------------------------	------------------	------------------

Note 13 : Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant	Résultat net Exercice N	Résultat net Exercice N-1
Résultat courant	(1 542 610)		(1 542 610)	(1 797 203)
Résultat exceptionnel	(335 832)		(335 832)	(415 336)
Participation des salariés				

Note 14 : Engagement hors bilan

Catégorie d'engagement	Provisionné	Non Provisionné
Engagements Retraite		221 993
Médailles du travail		

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ à la retraite, en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite s'élève à 221 993 € charges sociales incluses de 45%. La convention collective applicable retenue pour le calcul est la convention collective nationale des entreprises de propreté et services associés.

Les paramètres du calcul de la provision des indemnités de départ à la retraite sont les suivants :

Départ à la retraite à l'initiative du salarié	65 ans
Taux d'actualisation	3.34 %
Taux de revalorisation des salaires des cadres	1.56 %
Taux de revalorisation des salaires des non-cadres	1.50 %

AUTRES INFORMATIONS

Note 15 : Entreprises liées

Postes	Montants Entreprises liées	Montants Total bilan
Immobilisations financières		
Avances et acomptes sur immobilisations		
Participations		
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Créances		
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances clients et comptes rattachés	3 446 972	11 843 486
Autres créances	2 758 030	4 559 715
Capital souscrit appelé non versé		
Passif		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	5 265 517	5 265 517
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		56 669
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 430 957	9 552 717
Autres dettes	414 430	1 266 220
Éléments financiers		
Produits de participation		
Autres produits financiers		15 580
Charges financières	148 645	364 416

Note 16 : Identité de la société mère consolidant des comptes de la société

SAS Stellant
37 Rue de la Victoire
75009 Paris
SIREN 820 803 484

Note 17 : Intégration fiscale

Depuis le 1er janvier 2019, la société est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe STELLIANT.

L'application de la convention d'intégration fiscale permet de calculer les charges d'impôt pour les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration fiscale. Les économies d'impôt réalisées par le groupe sont conservées chez la société mère et sont considérées comme un gain immédiat de l'exercice.

Note 18 : Liste des filiales et participations

Sociétés	Capital	Quote-part du capital détenue	Valeur Nette des titres détenus hors mali technique	Prêts et avances consentis	CA HT du dernier exercice clos	Résultat dernier exercice clos	Dividendes perçus
Néant		%					

Parties liées :

Les transactions entre parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché. A ce titre, elles ne nécessitent pas d'informations complémentaires visées à l'article R.123-198 11°

Note 19 : Effectif

Catégories	Exercice N	Exercice N-1
Cadres	58	58
Employés et techniciens		206
Total	58	264

AAD PHENIX II
Société par actions simplifiée au capital de 2.805.410 €
Siège social : 29 avenue des Peupliers – 35510 Cesson-Sévigné
518 790 415 RCS Rennes

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DE LA SOCIETE
EN DATE DU 28 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Le vingt-huit juin,

La société **HOLDING FSD**, société par actions simplifiée de droit français au capital de 592.637,32 euros, dont le siège social est situé 29 avenue des Peupliers, 35510 Cesson-Sévigné, identifiée sous le numéro 412 146 094 RCS Rennes, Président (ci-après « **HOLDING FSD** » ou l'« **Associé Unique** »),

Propriétaire de l'intégralité des actions et droits de vote de la société **AAD PHENIX II**, société par actions simplifiée de droit français au capital de 2.805.410 euros, dont le siège social est situé 29 avenue des Peupliers, 35510 Cesson-Sévigné, identifiée sous le numéro 518 790 415 RCS Rennes (ci-après la "**Société**"),

Après avoir exposé préalablement que :

La société COMPAGNIE FRANCAISE D'AUDIT, Commissaire aux comptes titulaire, est présente.

Le représentant du Comité d'entreprise dûment convoqué est présent.

Après avoir pris connaissance des documents suivants :

- les avis de convocation,
- les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 (bilan, compte de résultat et annexe) ;
- le rapport de gestion du président ;
- le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels ;
- le texte des résolutions proposées;
- un exemplaire des statuts de la Société.

A pris les présentes décisions portant sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Approbation des comptes et opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- Affectation des résultats de l'exercice ;
- Approbation des conventions visées à l'article L. 227-10 du code de commerce ;
- Pouvoir en vue des formalités.

Monsieur le Président présente ensuite le rapport de gestion du président et du rapport des commissaires aux comptes.

Enfin, il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, et en l'absence de débat, Monsieur le président met successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

Approbation des comptes et opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2023

L'Associé Unique après avoir pris connaissance des rapports du Président et des commissaires aux comptes, approuve le bilan et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 tels qu'ils lui ont été présentés et qui se soldent par une perte d'un montant de (1.878.442) euros.

Il approuve également les opérations traduites par ces comptes et résumées dans ces rapports.

Il prend acte, en outre, qu'il n'a été distribué aucun dividende au cours des trois derniers exercices.

Par ailleurs, il prend acte que la Société a engagé, au cours de l'exercice écoulé, de dépenses ou charges non déductibles fiscalement telles que visées au 4 de l'article 39 du code général des impôts, d'un montant de 23.908 euros.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique

DEUXIEME RESOLUTION

Affectation des résultats de l'exercice

L'Associé Unique décide d'affecter le résultat de l'exercice écoulé, se traduisant par une perte d'un montant de (1.878.442) euros au compte « report à nouveau » qui s'élèvera donc à (5.383.181) euros.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique

TROISIEME RESOLUTION

Approbation des conventions visées à l'article L. 227-10 du code de commerce

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du président, prend acte qu'une convention visée à l'article L. 227-10 du code de commerce est intervenue au titre de l'exercice écoulé :

- Convention de prestations de services avec la société STELLIANT.

Le montant des prestations facturées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élève à 350.995,18 €.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique

QUATRIEME RESOLUTION

Pouvoir en vue des formalités légales

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités légales en découlant.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique

Des décisions de l'Associé Unique ci-dessus, il a été dressé le présent procès-verbal pour être retranscrit sur le registre coté et paraphé et pour être signé par l'Associé Unique.



L'ASSOCIE UNIQUE,

**RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT EN VUE DE L'APPROBATION DES
COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

Cher Associé,

Le présent rapport est établi, conformément à la loi et aux statuts, d'une part afin de vous exposer la situation et l'activité de la société AAD PHENIX II (la "**Société**") au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, les résultats de cette activité, les progrès réalisés, les difficultés rencontrées, l'évolution prévisible de la situation de la Société et ses perspectives d'avenir, les événements importants survenus depuis la date de la clôture de l'exercice et les activités de la Société en matière de recherche et de développement ; d'autre part, pour soumettre à votre approbation les comptes de cet exercice et l'affectation des résultats qui ressortent de ces comptes.

Les convocations prescrites vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

**1. ACTIVITE ET SITUATION DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2023 - PERSPECTIVES D'AVENIR**

1.1 Situation et évolution de l'activité de la Société

La société AAD PHENIX II clôture son treizième exercice social.

Le 31 décembre 2023, la société AAD PHENIX II a procédé à la dissolution par absorption de sa filiale, la société PHENIX BENELUX.

1.2 Endettement de la Société

Au 31 décembre 2023, la Société n'avait pas d'Emprunt en-cours auprès d'établissement de crédit. La Société avait un endettement de 5.265.517 €.

1.3 Trésorerie disponible

Au 31 décembre 2023, la trésorerie de la Société disponible était de 904.649 €.

1.4 Progrès réalisés ou difficultés rencontrées

Le résultat d'exploitation a diminué de 556.697 € pour un chiffre d'affaires en hausse de 5.97%.

1.5 Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Nous espérons améliorer le chiffre d'affaires et notre résultat d'exploitation.

1.6 Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Néant.

2. ACTIVITE DE LA SOCIETE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Eu égard aux articles L.232-1 et R.225-102 du Code de Commerce, je vous informe que la Société n'a effectué aucune activité en matière de recherche et développement au cours de l'exercice écoulé.

3. INFORMATIONS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS

3.1 Sociétés contrôlées

La Société contrôle actuellement la société suivante :

- PHENIX BENELUX

3.2 Activité des filiales et participations

Vous trouverez dans le tableau annexé à notre bilan les informations relatives à l'activité et aux résultats des filiales de la Société et des sociétés qu'elle contrôle.

La filiale exerce dans la branche d'activité solution.

PHENIX BENELUX (détenue à 100%)

Cette société a fait l'objet d'une dissolution par absorption par notre Société au 31 décembre 2023.

3.3 Prise de participation ou prises de contrôle

Néant.

3.4 Cessions de participation

Au cours de l'exercice, la Société n'a cédé aucune participation.

3.5 Actions d'autocontrôle

La Société ne possède aucune action d'autocontrôle.

3.6 Participations réciproques

Conformément aux dispositions de l'article R233-19 alinéas 1 et 2 du code de commerce, il n'y a pas eu lieu à des régularisations de participations croisées.

4. COMPTES CONSOLIDES:

Je vous rappelle que la Société ne remplit pas les conditions fixées par l'article L. 233-16 du code de commerce pour l'établissement de comptes consolidés.

5. CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 227-10 DU CODE DE COMMERCE :

En application de l'article L. 227-10 du code de commerce, le commissaire aux comptes ou, s'il n'en a pas été désigné, le président doit présenter un rapport sur les conventions, autres que celles portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales, intervenues directement ou par personne interposée entre la société et son président, l'un de ses dirigeants ou l'un de ses associés disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % ou, s'il s'agit d'une société associée, la société la contrôlant au sens de l'article L. 233-3 du code de commerce.

Par dérogation aux dispositions du premier alinéa de l'article précité, lorsque la société ne comprend qu'un seul associé, il est seulement fait mention au registre des décisions des conventions intervenues directement ou par personnes interposées entre la société et son dirigeant.

En conséquence, je vous informe qu'une convention, conclue entre la Société et son président, ou l'un de ses dirigeants, est intervenue au cours de l'exercice écoulé :

- Convention de prestations de services avec la société STELLIANT applicable à compter du 1^{er} janvier 2023.

Le montant des prestations facturées au cours de l'exercice par STELLIANT, s'élève à 350.995,18 €.

6. REGLES DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des documents comptables sont conformes à la réglementation en vigueur.

Vos commissaires aux comptes relatent, dans leur rapport sur les comptes annuels, l'accomplissement de leur mission.

7. DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET DES CLIENTS

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu

	Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 j	1 à 30 j	31 à 60 j	61 à 90 j	91 j et plus	TOTAL (1j et	0 j	1 à 30 j	31 à 60 j	61 à 90 j	91 j et plus	TOTAL (1j et
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures	796					726	1 944					11 209

concernées												
Montant total des factures concernées TTC	1 688 040	13 113	632 562	33 203	3 900 428	4 579 306	2 118 486	1 983 353	1 176 150	577 193	4 776 926	8 513 622
Pourcentage du montant total des achats TTC de l'exercice	0,10	0,0	0,04	0,0	0,24	0,28						
Pourcentage du chiffre d'affaires TTC de l'exercice							0,07	0,06	0,04	0,02	0,15	0,27
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues												
Montant total des factures exclues												
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal)												
Délais de paiement utilisés pour	Délais contractuels :	art. L 441-6 ou article L 441-3 du Code de commerce					Délais contractuels :	art. L 441-6 ou article L 441-3 du Code de commerce				
le calcul des retards de paiement	Délais Légaux :	art. L 441-6 ou article L 441-3 du Code de commerce					Délais Légaux :	art. L 441-6 ou article L 441-3 du Code de commerce				

8. PLAN D'OPTIONS D'ACHAT OU DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS

Il n'y a pas de plan d'options de souscription ou d'achat d'actions en vigueur dans la Société.

9. ATTRIBUTION D'ACTIONS GRATUITES

Au cours de l'exercice, la Société n'a effectué aucune attribution d'actions gratuites.

10. EXAMEN DES COMPTES ET AFFECTATION DU RESULTAT

10.1 Examen des comptes et résultats de la Société

Les comptes annuels détaillés ci-après ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

L'exercice clos au 31 décembre 2023 a permis la réalisation d'un chiffre d'affaires hors taxes s'élevant à 25.297.205 euros contre 23.871.641 euros pour l'exercice précédent.

Total des produits d'exploitation : 25.798.057 euros contre 26.562.325 euros pour l'exercice précédent.

Total des charges d'exploitation : 26.991.831 euros contre 28.312.796 euros pour l'exercice précédent

- ✓ D'où un résultat d'exploitation de : (1.193.774) euros contre (1.750.471) euros pour l'exercice précédent

Total des produits financiers : 15.580 euros contre 2.307 euros pour l'exercice précédent

Total des charges financières : 364.416 euros contre 49.039 euros pour l'exercice précédent

- ✓ D'où un résultat financier de : (348.836) euros contre (46.732) euros pour l'exercice précédent

- ✓ Le résultat courant avant impôt s'établit donc à (1.542.610) euros contre (1.797.203) euros pour l'exercice précédent

Total des produits exceptionnels : 243.742 euros contre 986 euros pour l'exercice précédent

Total des charges exceptionnelles : 579.574 euros contre 416.322 euros pour l'exercice précédent

- ✓ D'où un résultat exceptionnel de : (335.832) euros contre (415.336) euros pour l'exercice précédent

En conséquence, après prise en compte du résultat exceptionnel, les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 se soldent par une perte nette de (1.878.442) euros contre une perte nette de (2.212.539) euros pour l'exercice précédent.

10.2 Proposition d'affectation du résultat

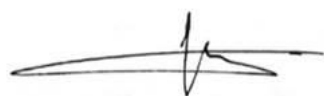
Les comptes de la Société à la clôture de l'exercice font apparaître une perte d'un montant de (1.878.442) € que nous vous proposons d'affecter au compte « report à nouveau » qui passerait ainsi de (3.504.739) € à (5.383.181) €.

Par ailleurs, je vous informe que la Société a engagé, au cours de l'exercice écoulé, de dépenses ou charges non déductibles fiscalement telles que visées au 4 de l'article 39 du code général des impôts, d'un montant de 23.908 euros.

En outre, je vous rappelle, en application de l'article 243 bis du code général des impôts, qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

10.3 Observations du Comité d'entreprise

Le Comité d'entreprise n'a émis à ce jour aucune observation.



LE PRESIDENT,
STELLIANT représenté par Benjamin BOUFFARD

AAD PHENIX II

Société par actions simplifiée

29, avenue des Peupliers
35510 Cesson-Sévigné

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023



AAD PHENIX II
Société par actions simplifiée

29, avenue des Peupliers
35510 Cesson-Sévigné

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'associé unique de la société **AAD PHENIX II**,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **AAD PHENIX II** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

INCERTITUDE SIGNIFICATIVE LIEE A LA CONTINUITE D'EXPLOITATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Continuité d'exploitation » de l'annexe des comptes annuels concernant l'engagement de la société mère à soutenir financièrement sa filiale sur les 12 prochains mois.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

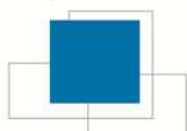
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention



comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 28 juin 2024



CFA
Commissaire aux comptes
Arnaud RUDOWSKI



Bilan Actif

Rubriques	Brut	Amortissement	Net 2023	Exercice N-1
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	1 050		1 050	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Total immobilisations incorporelles	1 050		1 050	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Total immobilisations corporelles				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 869		2 869	2 456
Total immobilisations corporelles	2 869		2 869	2 456
ACTIF IMMOBILISE	3 918		3 918	2 456
STOCKS				
Matières premières, approvisionnements	791 929	367 335	424 594	404 882
En cours de production de biens				
En cours de production de services	562 723		562 723	1 002 967
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	102 804		102 804	
Total des stocks	1 457 456	367 335	1 090 121	1 407 849
CREANCES				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés	12 102 271	1 001 836	11 100 836	12 921 568
Autres créances	4 728 282	168 566	4 559 715	2 515 469
Capital souscrit et appelé, non versé				
Total des créances	16 830 553	1 170 403	15 660 150	15 437 037
DISPONIBILITES ET DIVERS				
Valeurs mobilières dont actions propres :				
Disponibilités	904 649		904 649	1 037 797
Charges constatées d'avance	84 288		84 288	81 002
Total disponibilités et divers	904 649		904 649	1 037 797
ACTIF CIRCULANT	19 276 946	1 537 738	17 739 209	17 963 686
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	19 280 865	1 537 738	17 743 127	17 966 141

Bilan Passif

Rubriques		Exercice N	Exercice N-1
SITUATION NETTE			
Capital social ou individuel Dont versé :	2 805 410	2 805 410	2 805 410
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			
Écarts de réévaluation			
Réserve légale		280 541	280 541
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau		(3 504 739)	(1 292 200)
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		(1 878 442)	(2 212 539)
Total situation nette		(2 297 230)	(418 788)
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
CAPITAUX PROPRES		(2 297 230)	(418 788)
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour risques		158 314	173 314
Provisions pour charges			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		158 314	173 314
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers		5 265 517	1 897 825
Total dettes financières		5 265 517	1 897 825
DETTES D'EXPLOITATION			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		56 669	19 432
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		9 552 717	9 127 780
Dettes fiscales et sociales		4 483 972	4 727 002
Total dettes d'exploitation		14 093 358	13 874 214
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		523 168	2 383 066
Total dettes diverses		1 266 220	2 383 066
COMPTES DE REGULARISATION			
Produits constatés d'avance			56 510
DETTES		20 625 095	18 211 615
Ecarts de conversion passif			
TOTAL GENERAL		17 743 127	17 966 141

Compte de résultat (partie 1)

Rubriques	France	Export	Exercice N	Exercice N-1
Vente de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	25 297 205		25 297 205	23 871 641
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	25 297 205		25 297 205	23 871 641
Production stockée			(440 244)	715 251
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			54 659	34 028
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			527 612	1 940 760
Autres produits			358 825	646
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			25 798 057	26 562 325
CHARGES EXTERNES				
Achat de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)			(102 804)	
Achat de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			573 992	723 092
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			(165 046)	43 451
Autres achats et charges externes			13 307 597	13 939 391
Total charges externes			13 613 739	14 705 935
IMPOTS, TAXES ET ASSIMILES			447 561	381 927
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			9 319 242	8 831 124
Charges sociales			3 172 837	3 155 276
Total charges de personnel			12 492 079	11 986 401
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			350 950	1 193 058
Dotations aux provisions pour risques et charges				15 000
Total dotations d'exploitation			350 950	1 208 058
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			87 502	30 475
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			26 991 831	28 312 796
RESULTAT D'EXPLOITATION			(1 193 774)	(1 750 471)

Compte de résultat (partie 2)

Rubriques	Exercice N	Exercice N-1
RESULTAT D'EXPLOITATION	(1 193 774)	(1 750 471)
OPERATIONS EN COMMUN		
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		2 307
Autres intérêts et produits assimilés	3 580	
Reprises sur provisions et transferts de charges	12 000	
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	15 580	2 307
CHARGES FINANCIERES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		12 000
Intérêts et charges assimilées	364 416	37 039
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	364 416	49 039
RESULTAT FINANCIER	(348 836)	(46 732)
RESULTAT COURANT	(1 542 610)	(1 797 203)
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 128	986
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges	242 615	
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	243 742	986
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	579 574	416 322
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	579 574	416 322
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(335 832)	(415 336)
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	26 057 380	26 565 618
TOTAL DES CHARGES	27 935 822	28 778 157
BENEFICE ou PERTE	(1 878 442)	(2 212 539)

Préambule

Annexe relative aux comptes sociaux de la société AAD PHENIX II arrêtés au 31/12/2023 qui fait apparaître un résultat en de (1 878 442) € et un total de bilan de 17 743 127 €.

Événements significatifs de l'exercice

Au 31 décembre 2023, la société AAD PHENIX II a procédé à la dissolution par absorption de la société PHENIX BENELUX dont elle détenait 100% des actions.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été élaborés conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur, tel que présenté par le règlement n°2016-07 de l'Autorité des Normes Comptables du 4 novembre 2016 relatif au Plan Comptable Général, modifiant le règlement n°2014-03 du 5 juin 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes, indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Continuité d'exploitation

AAD PHENIX II a obtenu une lettre de soutien signée de la part de sa maison mère.

1. Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. La valeur d'inventaire des titres est déterminée en fonction des prévisions d'activité de la société et de ses dettes financières nettes.

Lorsque cette valeur est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence

2. Créances

Les créances, dont les créances clients, sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non-recouvrement.

La règle pratiquée pour le calcul de la provision est de 50% pour les créances en procédure d'injonction de payer et de 100% pour celles en redressement judiciaire.

Le risque sur les autres créances est quant à lui calculé comme suit :

- Retard de 180 à 270 jours, 10%
- Retard de 270 à 360 jours, 30%
- Retard de 360 à 720 jours, 60%
- Retard de plus de 720 jours, 100%

3. Stocks

Les stocks de matières et approvisionnements sont constitués de consommables et de petit matériel pour nos opérations. Ils sont valorisés en prix de remplacement. Le petit matériel est déprécié selon la règle suivante :

Date d'achat N : dépréciation 0%

Date d'achat N-1 : dépréciation 25%

Date d'achat N-2 : dépréciation 50%

Date d'achat antérieur à N-2 : dépréciation 90%

Les stocks d'en cours de production de services sont évalués en fonction de l'achèvement des chantiers. Ils font l'objet d'une revue à la clôture pour identifier d'éventuelles pertes à terminaison.

4. Provisions pour risques et charges :

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

5. Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

6. Changements de méthode de présentation

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

7. Evènements post clôture

Néant

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Note 1 : Immobilisations

Le tableau de synthèse des immobilisations brutes est le suivant :

Rubriques	Montant début Exercice N	Augmentations	Diminutions	Montant fin Exercice N
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		1 050		1 050
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	14 456	413	12 000	2 869
TOTAL GENERAL	14 456	1 463	12 000	3 918

Les trois catégories d'immobilisations sont détaillées ci-après.

✓ Immobilisations financières

Le total des immobilisations financières se décompose comme suit :

Rubriques	Montant début Exercice N	Augmentations	Diminutions	Montant fin Exercice N
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	12 000		12 000	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières	2 456	413		2 869
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	14 456	413	12 000	2 869

Note 2 : Tableau des provisions

✓ Provisions

Le tableau de synthèse des provisions est le suivant :

	Montant début Exercice N	Augmentations	Diminutions	Montant fin Exercice N
Provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges	173 314		15 000	158 314
Provisions pour dépréciation	1 480 199	350 950	293 412	1 537 738
TOTAL GENERAL	1 653 513	350 950	308 412	1 696 051

✓ Provisions pour risques

	Montant début Exercice N	Augmentations	Diminutions	Montant fin Exercice N
Provisions pour litiges	173 314		15 000	158 314
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUE	173 314		15 000	158 314

✓ **Provisions pour dépréciation**

	Montant début Exercice N	Augmentations	Diminutions	Montant fin Exercice N
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur immobilisation de titres mis en équivalence				
Sur immobilisation de titres de participation	12 000		12 000	
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours	222 001	145 334		367 335
Sur comptes clients	1 003 583	37 050	38 797	1 001 836
Autres provisions dépréciations	242 615	168 566	242 615	168 566
TOTAL DES PROVISIONS POUR DEPRECIATION	1 480 199	350 950	293 412	1 537 738

Note 3 : Créances

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	2 869		2 869
Clients douteux ou litigieux	63 733	63 733	
Autres créances clients	12 781 590	12 781 590	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	37 703	37 703	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	100 935	100 935	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	1 669 938	1 669 938	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	44 226	44 226	
Groupe et associés (2)	1 351 220	1 351 220	
Débiteurs divers	1 524 260	1 524 260	
Charges constatées d'avance	84 288	84 288	
Total des créances	17 660 762	17 657 893	2 869

Note 4 : Produits à recevoir

Produits à recevoir	Exercice N	Exercice N-1
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	1 470 230	2 254 558
Autres créances	252 499	143 488
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	1 722 729	2 398 046

Note 5 : Charges et produits constatés d'avance

✓ Charges constatées d'avance

Nature des charges	Exercice N	Exercice N-1
Charges d'exploitation :	84 288	81 002
Charges financières :		
Charges exceptionnelles :		
TOTAL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	84 288	81 002

✓ Produits constatés d'avance

Nature des charges	Exercice N	Exercice N-1
Produits d'exploitation :		56 510
Produits financiers :		
Produits exceptionnels :		
TOTAL DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		56 510

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Note 6 : Capitaux propres

Le capital social est composé au 31/12/2023 de 611 744 actions de 4.585921€ de nominal chacune.

✓ Composition du capital social

Catégories de titres	Nombre de titres			Total	Valeur nominale
	A la clôture	Créés pendant l'exercice	Remboursés		
Actions ordinaires	611 744			611 744	4.59
Actions amorties					
Actions à dividende prioritaire					
Actions préférentielles					
Parts sociales					
Certificats d'investissements					
Total	611 744			611 744	

✓ Variation des capitaux propres

	Montant début Exercice N	Augmentatio n de capital	Diminution de capital	Affectation résultat N-1	Résultat N	Montant fin Exercice N
Capital en nombre d'actions	611 744					611 744
Valeur nominale	5					5
Capital social ou individuel	2 805 410					2 805 410
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...						
Ecart de réévaluation						280 541
Réserve légale	280 541					280 541
Réserves statutaires ou contractuelles						
Réserves réglementées						
Autres réserves						
Report à nouveau	(1 292 200)			(2 212 539)		(3 504 739)
Résultat de l'exercice	(2 212 539)			2 212 539	(1 878 442)	(1 878 442)
Subventions d'investissement						
Provisions réglementées						
Dividendes versés						
Total capitaux propres	(418 788)				(1 878 442)	(2 297 230)

Note 7 : Dettes

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit à un an maxi				
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit à + d'un an				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	9 552 717	9 552 717		
Personnel et comptes rattachés	1 433 252	1 433 252		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	885 146	885 146		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	1 997 687	1 997 687		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	167 886	167 886		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	5 265 517	5 265 517		
Autres dettes (dont dettes relatives à des	1 266 220	1 266 220		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	20 568 426	20 568 426		

Note 8 : Charges à payer

Charges à payer	Exercice N	Exercice N-1
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 361 625	2 373 809
Dettes fiscales et sociales	1 326 144	1 144 411
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	3 134	3 134
TOTAL	4 690 903	3 521 355

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Note 9 : Ventilation du chiffre d'affaires

Détail du chiffre d'affaires	Exercice N	Exercice N-1
Ventes de marchandises		
Ventes de produits finis		
Production vendue de services	25 297 205	23 871 641
Total	25 297 205	23 871 641

Détail du chiffre d'affaires par zones géographiques	Exercice N
France	25 297 205
Export	
Total	25 297 205

Note 10 : Résultat d'exploitation

	Exercice N	Exercice N-1
TOTAL RESULTAT D'EXPLOITATION	(1 193 774)	(1 750 471)

Note 11 : Résultat financier

	Exercice N	Exercice N-1
Produits financiers		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		2 307
Autres intérêts et produits assimilés	3 580	
Reprises sur provisions et transferts de charges	12 000	
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	15 580	2 307

Charges financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions		12 000
Intérêts et charges assimilées	364 416	37 039
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	364 416	49 039

RESULTAT FINANCIER	(348 836)	(46 732)
---------------------------	------------------	-----------------

Note 12 : Résultat exceptionnel

	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 128	986
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges	242 615	
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	243 742	986

Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	579 574	416 322
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	579 574	416 322

RESULTAT EXCEPTIONNEL	(335 832)	(415 336)
------------------------------	------------------	------------------

Note 13 : Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant	Résultat net Exercice N	Résultat net Exercice N-1
Résultat courant	(1 542 610)		(1 542 610)	(1 797 203)
Résultat exceptionnel	(335 832)		(335 832)	(415 336)
Participation des salariés				

Note 14 : Engagement hors bilan

Catégorie d'engagement	Provisionné	Non Provisionné
Engagements Retraite		221 993
Médailles du travail		

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ à la retraite, en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite s'élève à 221 993 € charges sociales incluses de 45%. La convention collective applicable retenue pour le calcul est la convention collective nationale des entreprises de propreté et services associés.

Les paramètres du calcul de la provision des indemnités de départ à la retraite sont les suivants :

Départ à la retraite à l'initiative du salarié	65 ans
Taux d'actualisation	3.34 %
Taux de revalorisation des salaires des cadres	1.56 %
Taux de revalorisation des salaires des non-cadres	1.50 %

AUTRES INFORMATIONS

Note 15 : Entreprises liées

Postes	Montants Entreprises liées	Montants Total bilan
Immobilisations financières		
Avances et acomptes sur immobilisations		
Participations		
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Créances		
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances clients et comptes rattachés	3 446 972	11 843 486
Autres créances	2 758 030	4 559 715
Capital souscrit appelé non versé		
Passif		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	5 265 517	5 265 517
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		56 669
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 430 957	9 552 717
Autres dettes	414 430	1 266 220
Eléments financiers		
Produits de participation		
Autres produits financiers		15 580
Charges financières	148 645	364 416

Note 16 : Identité de la société mère consolidant des comptes de la société

SAS Stelliant
37 Rue de la Victoire
75009 Paris
SIREN 820 803 484

Note 17 : Intégration fiscale

Depuis le 1er janvier 2019, la société est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe STELLIANT.

L'application de la convention d'intégration fiscale permet de calculer les charges d'impôt pour les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration fiscale. Les économies d'impôt réalisées par le groupe sont conservées chez la société mère et sont considérées comme un gain immédiat de l'exercice.

Note 18 : Liste des filiales et participations

Sociétés	Capital	Quote-part du capital détenue	Valeur Nette des titres détenus hors mali technique	Prêts et avances consentis	CA HT du dernier exercice clos	Résultat dernier exercice clos	Dividendes perçus
Néant		%					

Parties liées :

Les transactions entre parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché. A ce titre, elles ne nécessitent pas d'informations complémentaires visées à l'article R.123-198 11°

Note 19 : Effectif

Catégories	Exercice N	Exercice N-1
Cadres	58	58
Employés et techniciens	212	206
Total	270	264